

Zeitschrift:	Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber:	Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band:	37 (2021)
Artikel:	Libérer le paysan enchaîné? : La "grève du lait" et "l'économie morale" de la protestation paysanne, 1945-1951
Autor:	Auderset, Juri / Clavien, Alain
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-953412

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIBÉRER LE PAYSAN ENCHAÎNÉ ? LA « GRÈVE DU LAIT » ET « L’ÉCONOMIE MORALE » DE LA PROTESTATION PAYSANNE, 1945-1951

JURI AUDERSET, ALAIN CLAVIEN

Plus que jamais, l'agriculture est enchaînée par une bande de *profitards* de toutes espèces et plus que jamais il s'agit d'éperonner le bon droit pour qu'il triomphe de la tyrannie de la plupart de nos dirigeants. Alors paysan, toi qu'on rêve d'enchaîner le plus longtemps possible, montre les dents, ne pleure plus en vain, enfourche le cheval de la justice, excite-le de tes éperons et va de l'avant.¹

Dans son œuvre maîtresse, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, l'historien britannique Edward P. Thompson enrichit une lecture marxiste de l'histoire sociale trop mécaniste à ses yeux en y intégrant une dimension culturelle. Il relève que « les questions qui provoquèrent les réactions les plus vives furent très souvent celles qui mettaient en jeu des valeurs telles que coutumes traditionnelles, justice, indépendance, sécurité ou économie familiale plutôt que les simples questions de moyens de subsistance »². Cette idée est reprise, développée et précisée quelques années plus tard, dans un important article consacré cette fois non pas à la classe ouvrière mais aux paysans confrontés à la logique économique du capitalisme industriel naissant. Analysant les causes de leurs révoltes, Thompson insiste sur « une vision traditionnelle des normes et des obligations sociales, des fonctions économiques appropriées occupées par les diverses parties de la communauté », une vision qui se tourne autour de ce qu'il appelle la « notion de la légitimation »³. Il propose le concept d'« économie morale » pour rendre compte de tout ce qui, au-delà de la seule rationalité économique, s'exprime dans les pratiques et les discours protestataires

¹ *L'Éperon*, 1^{er} avril 1950.

² Edward P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard ; Le Seuil, 1988 (édition originale 1963), p. 181.

³ Edward P. Thompson, « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past and Present*, n° 50, 1971, pp. 76-136.

de groupes sociaux confrontés à des bouleversements économiques, charriant des principes de bonne vie, de reconnaissance, de dignité et d'équité sociale, mais aussi une vision de ce que doit être un gouvernement légitime. Ce concept a été repris et il a circulé, surtout dans le champ des études africaines et asiatiques, inspirant entre autres l'anthropologue James C. Scott qui s'approprie la formule pour analyser ce qu'il appelle «l'économie morale des paysans», c'est-à-dire leur conception de la justice économique⁴.

Cet article propose de mettre en œuvre ce concept pour analyser un épisode particulier de l'histoire des protestations paysannes en Suisse : la «grève du lait», menée en 1947 par des agriculteurs vaudois, fribourgeois et neuchâtelois⁵. En novembre 1947, l'Union romande des agriculteurs, un mouvement créé en marge de, et en partie contre, la très officielle Union suisse des paysans, organise une grève de 48 heures pour exprimer son mécontentement face à la réglementation étatique rigide de la production agricole, exiger des prix équitables, tout en dénonçant le coupable manque de combativité et d'audace des grandes faïtières agricoles. Durant deux jours, plusieurs paysans romands refusent de livrer leur lait et préfèrent le vendre directement sur leurs exploitations, transgressant ainsi l'obligation de livraison instaurée depuis la Première Guerre mondiale et sanctionnée par la législation sur l'économie de guerre, toujours en vigueur. Poursuivis, jugés et condamnés au paiement de lourdes amendes en novembre 1949, les grévistes ne cèdent pas, défendent leur point de vue dans le journal *Le Paysan enchaîné* auquel succède brièvement *L'Éperon*.

Une analyse en terme d'économie morale nous semble ici pertinente pour plusieurs raisons. Premièrement, ces paysans se voient comme des producteurs indépendants, qui ne vendent pas leur force de travail, mais les produits de leur travail ; ils se battent donc pour des prix équitables et justes⁶. La notion de prix n'est pas seulement perçue dans une perspective monétaire – même si la couverture des frais de production est évidemment une revendication cruciale – mais aussi

⁴ James C. Scott, *The Moral Economy of the Peasant. Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, Londres, YUP, 1976.

⁵ Peter Moser et Beat Brodbeck, *Du lait pour tous*, Baden, Hier und Jetzt, 2007, pp. 74-78.

⁶ Bien évidemment, les femmes de ces producteurs sont impliquées dans le travail à la ferme. Mais le mouvement public est porté exclusivement par des hommes, d'où le choix de s'en tenir au masculin lorsque nous rendons compte de ce mouvement.

dans une perspective symbolique : le prix exprime une reconnaissance sociale et morale du travail paysan, ce n'est pas une simple question économique mais une question de justice sociale et de légitimité des pouvoirs politiques. Deuxièmement, les paysans contestataires font face à une transformation structurelle de l'agriculture qui menace leur vision du monde : l'action convergente de l'état modernisateur-dirigiste et du capitalisme industriel et libre-échangiste met en question leur manière de vivre et produit des injustices sociales et économiques qui leur semblent intolérables. Cette perception d'une double menace est exprimée d'une manière saisissante dans les mots de Daniel Carrard, un agriculteur d'Echallens, éloquent défenseur de la cause des grévistes : « Jaurès disait que le capitalisme porte en ses flancs la guerre comme la nuée porte en elle l'orage. On peut, en retournant cette figure, dire que les nuées portent en elles l'orage comme le capitalisme et le Conseil fédéral portent en leur sein la ruine et l'endettement de l'agriculture.»⁷ Troisièmement, leur discours est marqué par un paradoxe qu'on pourrait appeler un pessimisme cocasse : d'une part, ils ne dissimulent pas leurs craintes face au futur de l'agriculture et pressentent ce que le sociologue français Henri Mendras appellera quelques années plus tard «la fin des paysans»⁸; mais d'autre part, leurs protestations sont nourries de l'utopie d'un monde paysan uni luttant pour une autre forme de communauté, dans une forme d'espoir qui n'est pas dépourvu d'impertinence, d'humour noir et de la ruse des impuissant·e·s.

Le discours développé par ces paysans dissidents, notamment dans leurs deux journaux, et le répertoire d'actions protestataires qu'ils utilisent permettent de saisir, au-delà d'une simple dénonciation de la politique agricole défendue par les autorités politiques et les grandes organisations paysannes, une «économie morale» particulière, soit une vision du monde, de l'équité économique, de l'organisation de la société et du bien public. Par là même, l'ambiguïté de ce mouvement dans le champ politique et en particulier l'oscillation entre attraction et démarcation qui caractérise ses relations avec le mouvement ouvrier, devient peut-être plus compréhensible.

⁷ Daniel Carrard, *Comment l'agriculture suisse a-t-elle été exploitée de 1940 à 1950 et où va-t-elle ? Avec un aperçu historique des deux « Grèves du lait »*, Estavayer-le-Lac, Comité de URA, 1950, p. 36. Pour plus d'informations sur les personnages mentionnés voir le portail en ligne « Personnes du monde rural » établi et entretenus par les Archives de l'histoire rurale, www.histoirerurale.ch/pers/about_fr.html

⁸ Henri Mendras, *La fin des paysans. Innovations et changement dans l'agriculture française*, Paris, S.E.D.E.I.S., 1967.



Auguste Maeder, 2^e depuis la droite, avec à ses côtés vraisemblablement sa femme Marie-Louise, 1^{er} décembre 1938, Estavayer-le-Lac. Archives de l'Etat de Fribourg, Fonds Auguste Maeder.

Mouvements d'humeur

Le 1^{er} mai 1945, de manière inattendue, le Conseil fédéral baisse le prix du lait, qui passe de 30 à 29 centimes. Apparemment anodine, cette décision suscite de vives protestations dans le monde paysan⁹. D'une part, les associations professionnelles déplorent le fait qu'elles n'ont pas été consultées alors que depuis les «guerres de lait» à la veille de la Première Guerre mondiale, le prix du lait est fixé par négociation; elles dénoncent un dictat de Berne qui abîme un modus vivendi établi entre les producteurs et productrices, les commerçant·e·s, les intermédiaires, les consommateurs et consommatrices et les dirigeants de la politique agricole. D'autre part, les producteurs et productrices de lait, et de nombreux commentateurs extérieurs, relèvent que 30 centimes ne correspondent même plus au prix de revient du litre de lait et que cette décision va à rebours du bon sens, lequel aurait plutôt poussé

⁹ Werner Baumann et Peter Moser, *Bauern im Industriestaat. Agrarpolitische Konzeptionen und bäuerliche Bewegungen in der Schweiz, 1918-1968*, Zurich, Orell Füssli, 1999, p. 405.

à une augmentation de ce prix. Dans la perception de beaucoup des paysan·ne·s, la négociation sur le prix du lait devient ainsi une question de justice sociale et de légitimité de l'action gouvernementale.

La question rebondit en août, au terme d'un été très sec qui éprouve le monde paysan de Suisse romande. Alors que le canton de Vaud prend quelques mesures de soutien, le Conseil fédéral décide de relever le prix du lait d'un centime. Loin de calmer les esprits, la décision est ressentie comme humiliante par beaucoup. Dans les campagnes vaudoises et genevoises, les assemblées se multiplient pour organiser la protestation. Le dimanche 23 septembre, un millier de paysans participent à une grande réunion à Cossonay, présidée par un cafetier et agriculteur de Coinsins, Charles Magnin. Se définissant comme une «*landsgemeinde paysanne*», l'assemblée exige une augmentation du prix du lait effective pour le 1^{er} novembre tandis que ses membres prennent «l'engagement formel d'abandonner la production laitière au cas où ils n'obtiendraient pas satisfaction»¹⁰.

Quelques semaines plus tard, les protestataires s'organisent en une Union romande des agriculteurs (URA). La nouvelle organisation réclame une augmentation de 6 centimes en précisant cette fois ses moyens d'action : sans réponse du Conseil fédéral avant le 1^{er} novembre, les producteurs suspendront pendant deux jours leur livraison aux laiteries qui approvisionnent Lausanne et Genève. Déclarée pour 48 heures, du 2 novembre au matin au 3 novembre au soir, la «grève du lait» est bien suivie dans le canton de Vaud, par une quarantaine de sociétés, très peu à Genève. Pratiquement, elle a peu d'impact parce que les fédérations laitières livrent du «lait de secours» alémanique aux villes. Moralement, elle est un échec puisqu'elle suscite une réprobation générale dans la presse suisse, la presse professionnelle se montrant très virulente pour condamner un moyen d'action honteux prôné par des irresponsables. Seule la *Voix ouvrière* prend la défense des grévistes qui «poussés à bout, ont recouru à un moyen extrême, certes, [la grève du lait, que le Parti ouvrier et populaire (POP) ne peut approuver], mais les premiers responsables sont à chercher à Berne, parmi les représentants du grand capital»¹¹. Elle ouvre aussi ses colonnes à Daniel Carrard, l'un des meneurs de l'URA, désireux de

¹⁰ «Les agriculteurs demandent l'augmentation du prix du lait», *Gazette de Lausanne*, 24 septembre 1945.

¹¹ «Grève paysanne?», *Voix ouvrière*, 2 novembre 1945. Voir aussi la *Voix ouvrière* du 16 novembre 1945 et du 3 décembre 1945.

répondre aux attaques et de justifier le « geste de protestation [...] de paysans qui en ont assez d'être exploités, dupés et bafoués »¹². Revenant plus tard sur ces publications qu'on lui reproche, Carrard évoquera le fait que si la *Voix ouvrière* a publié des articles de l'URA, c'est parce que nul autre quotidien « ne voulut accepter quoi que ce soit de nous », ce qui, ironise-t-il en passant, illustre bien « l'étendue de vue de ces journaux dits d'information, [...] disons plus justement d'inféodation au régime actuel »¹³.

Intransigeance

Les quatre signataires de la circulaire appelant à suspendre la livraison du lait sont dénoncés pénalement, car leur appel enfreint les dispositions de la législation sur l'économie de guerre, toujours en vigueur. Lors de ses assemblées, l'URA dénonce l'acharnement bernois alors que le Conseil fédéral est à ses yeux le principal responsable de cette situation. Plusieurs journaux romands relaient le message avec une certaine empathie. La conservatrice *Gazette de Lausanne* elle-même publie au printemps une série d'articles démontrant que le prix du lait est insuffisant et que l'endettement des petits paysans prend des proportions inquiétantes. Elle en appelle à une action des autorités, tout en se félicitant que « tout cafetier qu'il soit, M. Magnin et ses amis de l'URA semblent avoir mis de l'eau dans leur vin. Ils ont révisé leurs méthodes et sentent l'erreur de leurs violences sous le coup de l'agitation du début. »¹⁴

Jugés par la Cour pénale de l'économie de guerre, les quatre inculpés sont condamnés en octobre 1946 à des amendes légères. Mais le Département fédéral de l'économie publique est irrité par cette modération et il dépose un recours. En février 1947, la Cour suprême de l'économie de guerre rend un nouveau jugement qui, avec des considérants très sévères – « sabotage de l'approvisionnement du pays » –, aggrave les peines en quintuplant les amendes. Indignation et accablement dans les rangs de l'URA, où le sentiment d'iniquité se double de l'impression d'une justice aux ordres, qui n'est pas là pour juger mais pour condamner. Les accusés veulent pourtant croire que leur sentiment sera partagé et ils déposent une demande en grâce aux

¹² « À propos de la grève du lait », *Voix ouvrière*, 3 décembre 1945.

¹³ Daniel Carrard, *op. cit.*, p. 48.

¹⁴ « Visites à nos campagnes III. Le mouvement de Coinsins », *Gazette de Lausanne*, 3 mai 1946.

Chambres fédérales. Elle est largement rejetée le 12 juin 1947, par 136 voix contre 22, au terme d'un court débat qui voit le conseiller fédéral von Steiger dénoncer des « agissements polico-démagogiques [...] hautement répréhensibles »¹⁵. Pour l'URA, la conclusion est claire : il n'y a rien à attendre des politiciens, le salut ne viendra que de l'action des paysans eux-mêmes, réunis dans un syndicat dirigés par des paysans, laissant de côté les discussions politiques pour se concentrer sur les questions professionnelles.

Révolte

Avec la sécheresse de l'été 1947, qui frappe toute la Suisse, les faîtières agricoles, Union suisse des paysans (UPS) et Union centrale des producteurs de lait (UCPL) en tête, sollicitent à nouveau le Conseil fédéral. Leurs revendications portent sur le prix du fourrage, celui du bétail de boucherie mais surtout celui du lait. Dans la presse, de nombreux commentateurs les jugent largement justifiées, même si certains mettent en garde contre une spirale inflationniste. Plusieurs rencontres ont lieu à Berne dans le courant du mois de septembre, où les délégations paysannes se succèdent, sans que l'URA ne soit jamais invitée.

Le 29 septembre 1947, Berne annonce une augmentation du prix du lait de 4 centimes, au lieu des 6 centimes demandés. La décision provoque la colère dans les milieux paysans, tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Plusieurs assemblées locales font remonter les doléances vers les faîtières que l'on presse de réagir. À Bâle, à Zurich, à Saint-Gall, à Genève, à Fribourg, plusieurs fédérations laitières expriment en termes vifs leur déception et exigent du Conseil fédéral qu'il accorde les deux centimes supplémentaires. Le 7 octobre, l'UCPL appelle le Conseil fédéral à revenir sur sa décision. En vain.

L'URA participe à cette effervescence. Depuis sa création, elle a élargi sa base et gagné des membres à Fribourg et Neuchâtel, jouant de l'image de courageuse activiste qu'elle s'est acquise avec les procès qui ont frappé quelques-uns de ses ténors. Le 26 octobre, son assemblée générale relève que, les autorités fédérales restant sourdes à toutes les demandes et à tous les discours, il est temps de passer aux actes. Elle accepte le principe d'une grève du lait à partir du 2 novembre si le Conseil fédéral refuse d'accorder les fameux deux centimes. Un

¹⁵ « Recours en grâce et grève du lait », *Gazette de Lausanne*, 13 juin 1947.

télégramme est expédié en ce sens à Berne, avec une lettre affranchie pour la réponse. Réponse qui ne tarde pas : Berne fait savoir par voie de presse que les producteurs récalcitrants seront poursuivis et que les sanctions seront sévères. De leur côté, les grandes fédérations paysannes prennent immédiatement leurs distances, affirmant qu'elles n'ont rien à voir avec une organisation dissidente à laquelle elles dénient toute représentativité et elles mettent leurs membres en garde contre une action illégale qui serait néfaste à la cause agricole.

La grève commence le 2 novembre et cesse deux jours plus tard, à l'appel de l'URA qui estime que le mouvement a été bien suivi, que l'avertissement est suffisant et qu'il ne faut pas priver «l'élément non responsable de la population». En certains endroits, le mouvement dure toutefois jusqu'au 7 novembre. L'impact pratique de la grève est limité, les fédérations se procurant le lait manquant en Suisse alémanique. En revanche, l'impact médiatique est considérable. La presse rend compte du mouvement dans un mélange de crainte – «La grève s'étend», «La grève continue» –, de dénonciation – «voyou», «irresponsable», «communiste» – puis de soulagement – «échec de la grève», «capitulation», «intoxication terminée», «coup dans l'eau». Des enquêtes de police sont mandatées dans les cantons touchés afin de dénoncer les meneurs que l'on soupçonne d'être communistes¹⁶. Assez classiquement, les autorités sont à la recherche de boucs émissaires qui serviront à dédouaner l'assemblée d'honnêtes paysans qui ne peut qu'avoir été trompée en votant la décision de grève.

La *Voix ouvrière*, elle, soutient le mouvement, mettant en avant la «grande communauté d'intérêt et d'aspiration qui unit le travailleur de la ville et le travailleur des champs»¹⁷. À ses yeux, si le travail des paysan·ne·s est insuffisamment rétribué, faute en est à l'État capitaliste qui résout toutes les questions dans l'intérêt de la classe dirigeante et qui fait marcher une presse aux ordres pour «dénoncer le paysan comme un trouble-fête quand il réclame une plus juste rémunération de son travail incorporé dans le prix du lait»¹⁸.

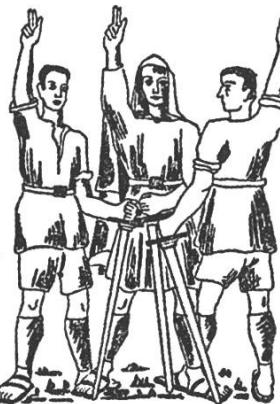
¹⁶ La police vaudoise mène l'enquête commune par commune. Voir le dossier SB 63/13 aux Archives cantonales vaudoises, et le dossier BAR E4320B#1974/47#273* aux Archives fédérales.

¹⁷ André Corswant, «Les paysans comprennent. À nous de les comprendre», *Voix ouvrière*, 10 novembre 1947.

¹⁸ Léon Nicole, «La main dans la main», *Voix ouvrière*, 5 novembre 1947. Voir aussi *Voix ouvrière* du 28 octobre, du 4 novembre et du 20 novembre 1947.



Le PAYSAN



ENCHAÎNÉ



Abonnement : Jusqu'à fin 1948 : Fr. 1.50.

Publicité : 1 page : Fr. 150.— ; ½ page : Fr. 85.— ; ¼ page : Fr. 50.—. Trois insertions : 10 % ; six insertions : 15 % ; douze insertions : 20 % de réduction. Petites annonces : 40 ct. la ligne.

Organe officiel de l'Union Romande des Agriculteurs
(Parait le premier samedi de chaque mois)

*Je fais, en traversant les groupes et les ronds,
Sonner les vérités comme des éperons.*

Edmond ROSTAND.

Editeur : Comité de presse de l'Union Romande des Agriculteurs.

Administration et secrétariat :
Auguste Maeder, agriculteur, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63047. C.C.P. II.15015.

Imprimeur : Bernard Borcard, Lausanne.

Paysans, réveillez-vous !

Votre sort est entre vos mains. Si vous ne vous faites pas votre place au soleil, personne ne vous la fera. Vous n'aurez pas ce que vous ne pouvez obtenir que par vous-mêmes, si vous l'attendez des autres. Une pierre n'entre pas dans un tas de pierres quand toutes les autres se sont serrées pour lui faire sa place, mais elle la prend elle-même et la conserve par sa force interne de cohésion qui la fait résister à la pression des autres pierres ; mettez au lieu d'une pierre, un corps mou ; il sera aplati, écrasé et n'aura donc pas sa forme naturelle. Vous êtes de même serrés de tous côtés par les exigences des autres classes de la société ; si vous n'avez pas cette force interne de cohésion de la pierre, vous n'aurez pas la place qui vous revient. Cette loi est d'ailleurs générale. Est-ce que les employés d'Etat vous ont demandé votre appui pour obtenir les avantages pécuniaires dont ils jouissent. Les ouvriers du bâtiment ont-ils compté sur les autorités, sur les autres, pour obtenir ce qu'ils revendiquaient ? Et les caffetiers, les pharmaciens, les compagnies d'assurances, vous demandent-elles l'autorisation d'augmenter leurs prix de 4 centimes ? Et vous, paysans, vous attendriez béatement que vous arrive de soi-même ce que les autres ont obtenu par leur intelligence et leur énergie ?

Certains, parmi vous, n'attendent rien ni d'eux-mêmes, ni des autres. L'espace économique qu'on leur a réservé est si exigu qu'ils doivent marcher tête courbée : ils courberont la tête ! ils trouvent cela tout naturel ; c'est-à-dire, le prix qu'on leur donne de leur travail est-il trop bas, ils compenseront

ce défaut en travaillant d'autant plus longtemps, en se privant, en s'usant. Il ne leur vient pas à l'idée, tant le travail manuel les absorbe, qu'il y aurait quelque chose à faire pour obtenir un prix plus équitable. Ils sont habitués à voir la récompense de leurs efforts diminuée ou ruinée par le mauvais temps, les parasites, les résistances inattendues de la nature ; ils acceptent, comme si elle aussi résultait d'une nécessité naturelle, l'insuffisance des prix ; ils disent : « les cerises se vendent mal », comme ils disent : « il fait mauvais temps cette année ! » Alors que, s'il n'y a pas de remède au mauvais temps, il y en a un à l'injustice d'un prix. C'est une affaire de calcul du temps exigé par le travail, des frais de production, des risques, etc. Il ne faut pas dire : « Je me demande ce qu'on va nous donner du tabac, cette année », mais dire : « Ayant calculé au mieux, un prix inférieur à tant est inacceptable ».

Il est vrai que certains orateurs ont entretenu cette passivité du paysan en lui recommandant pieusement un retour à la simplicité ancestrale. Il a manqué à ces admirables apôtres de visiter les demeures de la campagne dans lesquelles l'électricité, le poste de radio et le canapé sont les seuls objets de luxe. Une fois engagés sur le chemin de la simplicité, ils n'ont pas de raison de s'arrêter, ces charmants orateurs : les négres, avec leur costume rudimentaire, leur tamtam et leurs huttes en boue séchée devraient leur servir de modèles. Ils pourraient même insinuer paternellement que l'esclave romain a réussi à vivre dans son dououreux esclavage et que, comme le paysan n'est pas

esclave, « il peut s'estimer heureux, Messieurs, je vous le répète, très heureux de son sort ». Ces orateurs... il faudrait les enfermer dans la petite cabine située près du tas de fumier pour qu'ils en admirent le confort, les installations modernes, la bonne odeur, en un mot, tout le luxe et méditent sur la simplicité ancestrale !

Non, il ne faut pas regarder le passé, mais marcher résolument dans le progrès. Mais, il faut bien l'avouer, toute action est maintenant impossible, parce que la paysannerie est divisée par la politique d'abord, comme je l'ai fait remarquer dans le numéro précédent. D'autre part, tous les travailleurs de la terre ne se considèrent pas comme solidaires. Le gros propriétaire se sent-il solidaire du petit paysan ? Dans l'espoir d'arrondir son domaine, ne le voit-il pas avec satisfaction aller à la ruine ? Patrons et domestiques sont-ils unis par des liens de justice ? N'est-ce pas la nécessité plutôt que la bonté qui fait hausser le salaire des domestiques ? Ce dernier est-il considéré comme un homme ayant une sensibilité, des intérêts personnels ou comme une machine qu'on remise le soir quand le travail est fini ? A-t-on le souci de trouver de nouvelles solutions aux divers problèmes paysans. Ne confond-on pas plutôt ce qui s'est toujours fait avec ce qui devrait se faire ? Si vous ne supprimez vos divisions, les amateurs de révolutions se serviront des défauts de votre état social pour détruire la paysannerie et la société tout entière sous prétexte de les assainir. Qui sait où cela peut mener par la faveur des circonstances ? On a vu des régimes, qui paraissaient inébranlables, être bousculés par la poussée révolutionnaire. Avant une révolution, les sages affirment qu'il n'y a rien à changer ; on abrite sous le même respect l'ordre et les abus

Défendre une position légitime

Désireuse de répondre aux accusations, l'URA lance son propre journal en été 1948. *Le Paysan enchaîné* est un mensuel de quatre pages qui va paraître pendant deux ans (août 1948-février 1950), auquel succède *L'Éperon* (avril 1950-mars 1951). Cet organe défend et justifie les actions grévistes de l'URA, polémique avec d'autres journaux, dénonce les autorités fédérales et les chefs des grandes faïtières paysannes. Surtout, élargissant le propos, il rend compte des problèmes des maraîchers ou des viticulteurs, il analyse la situation générale faite à l'agriculture et rêve de réveiller une masse paysanne trop amorphe à ses yeux, en lui enseignant les bienfaits de l'action directe et la nécessité de prendre en main son propre destin. Ainsi, *Le Paysan enchaîné* et *L'Éperon* se présentent-ils comme le porte-voix d'un syndicalisme agricole contestataire incarné par l'URA et modelé sur le syndicalisme ouvrier. « Il manquait dans notre profession cet organisme que nous retrouvons dans le monde ouvrier sous le nom de syndicat [...] maintenant, nous avons l'U.R.A. qui est le véritable syndicat paysan. »¹⁹

Par ailleurs, *Le Paysan enchaîné* accompagne aussi les deux procès intentés contre neuf agriculteurs désignés comme les meneurs de la grève. Il les met en scène, les commente et en cite de longs extraits, puisque plusieurs accusés ont choisi de se défendre eux-mêmes, saisissant l'occasion de transformer la cour judiciaire en tribune politique²⁰. Au printemps 1949, un jugement relativement clément tente d'apaiser l'affaire, mais, rejouant le même scénario que deux ans plus tôt, le Département fédéral de l'économie publique dépose un recours. En automne, un deuxième procès aggrave les amendes mais suscite un sentiment de malaise chez de nombreux commentateurs, à cause notamment de pratiques policières, perquisitions et écoutes téléphoniques, qui semblent disproportionnées. L'affaire n'en reste pas là puisque les condamnés refusent de payer l'amende. Deux d'entre eux parmi les plus connus, Auguste Maeder et Daniel Carrard, sont contraints, en février 1951, de mettre une de leurs vaches aux enchères sur réquisition du Département fédéral de l'économie publique qui souhaite ainsi régler l'amende de 500 francs. Réunissant à chaque fois une grande foule paysanne, entre 2 et 3000 personnes, ces mises à l'enchère sont instrumentalisées par l'URA qui les tourne en farce ridiculisant les autorités fédérales : les deux vaches sont misées pour 40 centimes,

¹⁹ « Comment devenir forts? », *Le Paysan enchaîné*, 22 février 1950.

²⁰ Voir *Le Paysan enchaîné*, 21 mai, 9 juillet et 5 novembre 1949.

soit le prix souhaité pour un litre de lait, personne ne renchérisant – ce qui témoigne d'une solidarité remarquable. La presse romande s'en amuse, tandis que la presse alémanique s'offusque. Les amendes sont quelques jours plus tard payées anonymement, au dépit des condamnés prêts à la prison pour continuer leur lutte. On ne sait pas si le Département fédéral a cru bon de les effacer pour s'épargner de nouvelles mésaventures ou si elles ont été payées par les grandes organisations paysannes désireuses de revenir à la normale.

«Communiste» ?

Le Paysan enchaîné et *L'Éperon* donnent à l'URA la possibilité de répondre aux accusations dont elle est l'objet et de développer une vision du monde. Dès l'éditorial du premier numéro, le journal réplique à ceux qui l'accusent de faire le jeu du communisme.

Pour nous, une seule chose compte : l'amélioration de tous nos campagnards sans exception. Voilà quels sont les buts de ce groupement qu'on prétend illégal et révolutionnaire. Il est certain que pour ceux qui ont toujours considéré la classe paysanne comme un bande de moutons, toujours prêts à être tondus et menés à la baguette, nous soyons un groupement illégal et révolutionnaire. Ce qui dérange et nous vaut cette accusation c'est que nous seuls osions dire la vérité.²¹

Quelle est cette vérité qui ferait si peur?

Première vérité : le Conseil fédéral a trahi sa parole. Les négociations menées en 1939 avaient débouché sur un accord stipulant que les paysans doivent livrer leur lait pour le ravitaillement de la population, tandis que le Conseil fédéral s'engage à couvrir les frais de production du lait. En fixant des prix sans tenir compte des calculs paysans, le Conseil fédéral ne respecte pas l'accord conclu et manque à sa parole²². Élargissant le propos, l'URA va plus loin : au lieu de veiller au bien public, alors qu'il devrait prendre parti pour le peuple dans son ensemble, le Conseil fédéral actuel manque à sa mission en privilégiant la grande industrie et, par conséquence, perd sa légitimité politique. Ce parti-pris des magistrats s'explique selon elle :

Il n'en pourrait être difficilement autrement, pour la bonne raison que le plus souvent ce sont des personnalités très en vue de la grosse industrie

²¹ «Enfin le voici», *Le Paysan enchaîné*, 1^{er} août 1948.

²² «Pour qui nous prend-on?», *Le Paysan enchaîné*, 1^{er} août 1948. Voir aussi *Le Paysan enchaîné*, 4 septembre 1948, 16 avril 1949 ou 9 juillet 1949.



ORGANE OFFICIEL DE L'UNION ROMANDE DES AGRICULTEURS

Abonnement: 1 an Fr. 5.—; 6 mois Fr. 3.—
La cotisation de membre de l'U.R.A. est comprise
dans le montant de l'abonnement. Il n'est pas
accordé de réduction aux personnes non mem-
bres de l'U.R.A. qui désirent recevoir l'Eperon.

PUBLICITÉ:

Annonces: 10 ct. le mm. sur 1 colonne.

Réclames: 30 ct. " "

Demandez les conditions détaillées à l'administration du journal.

Parait le premier samedi de chaque mois

Je fais, en traversant les groupes et les ronds,
Serrer les étreintes comme des épouses.
Edmond ROSTAND.

Editeur: Comité de presse de l'Union
Romande des Agriculteurs.

Administrateur et secrétaire:
Auguste Mäder, agriculteur, Estavayer-le-
Lac.

Téléphone du Secrétariat: (037) 63267.
Compte de chèques postaux II.15015.
Luzanne.

Imprimerie B. Bocard, Estavayer-le-Lac.

Un nouveau journal?

Non ! Une simple transformation. Ou
plutôt une amélioration.

En effet, le comité de l'U.R.A., plus que jamais soucieux de la défense des intérêts de notre agriculture, a estimé, au cours de sa séance du 13 mars écoulé, qu'il était de bon ton de donner à son organe officiel plus d'ampleur quant à son format. De ce fait, il offre, aux membres de sa famille sans cesse grandissante, la possibilité de s'exprimer librement dans des colonnes amies, sans être à la merci du manque de place, comme c'était souvent le cas avec l'ancien format. De plus, la création de nouvelles rubriques intéressantes les maîtresses de maison sera aussi étudiée dans un proche avenir. Nous offrons également des possibilités publicitaires plus vastes aux honorables annonceurs qui nous ont promis leurs concours, à l'avenir.

D'aucuns pourraient s'étonner en voyant que, sans autre forme, la Commission qui avait baptisé le vaillant PAYSAN ENCHAÎNÉ change si facilement de nom à notre journal et l'appelle L'EPERON. Pourquoi un tel agissement? Le paysan ne serait-il plus

enchaîné? Une nouvelle ère de prospérité s'ouvrirait-elle pour notre agriculture? M. Péquignot aurait-il décidé de ne plus *bouter la tasse*, en faveur de l'U.R.A., à M. le conseiller fédéral Rubattel et de lui suggérer de se pencher avec sollicitude sur l'agriculture, faisant enfin droit à nos justes revendications?

Hélas, vaines chimères! Plus que jamais l'agriculture est enchaînée par une bande de *profitards* de toutes espèces et plus que jamais il s'agit d'éperonner le bon droit pour qu'il triomphe de la tyrannie de la plupart de nos dirigeants.

Alors, paysan, toi qu'on rêve d'enchaîner le plus longtemps possible, montre les dents, ne pleure plus en vain, enfourche le cheval de la JUSTICE, excite-le de tes EPERONS et va de l'AVANT.

Plus que jamais, l'U.R.A., ton amie désintéressée, te défendra avec vigueur, car son but est noble, juste et loyal. Tu peux compter sur elle; tu dois compter sur elle et sur son organe officiel L'EPERON.

Paysan!

Lorsque tu achètes une machine agricole ou que tu conclus un marché d'une certaine importance, n'oublie pas d'attirer l'attention de ton fournisseur sur la partie publicitaire de l'EPERON, l'organe qui défend tes intérêts.

Dès le 12 de ce mois, les remboursements pour l'abonnement 1950 à l'EPERON (anciennement le *Paysan enchaîné*) seront expédiés. Cet avis ne concerne pas, bien entendu, les personnes qui se sont déjà acquittées du montant de 5 francs, sur le compte de chèques du *Paysan enchaîné*.

Il est encore temps, en évitation de frais postaux inutiles, de nous faire tenir le montant de l'abonnement, ou sur le compte de chèques du *Paysan enchaîné* II.15015 (qui restera ouvert 4 mois encore), ou sur le compte de l'EPERON II.15015, dont le numéro est le même que celui du *Paysan enchaîné*. Merci à tous.

Nettoyage des vaches après vêlage

AGRICULTEURS!

Nettoyez vos vaches avec la
Poudre pour vaches vêtues
de la

Pharmacie de l'Abbatiale

à Payerne

Prix du paquet: fr. 2.—
plus impôt.

Depuis Fr. 10.— expédition
franco de port et d'emballage
dans toute la Suisse

**Pharmacie de
l'Abbatiale**
PAYERNE

P. BEZENCON

R. WALTHER

Les quatre sortes de paysans en Suisse

Dernièrement, je rencontrais sur ma route Emile, un paysan âgé, au caractère élevé, un vrai fils de la terre, avisé, prudent et adroit, sachant observer les choses et les gens, avec leur caractère, leur valeur, leur déficience, leurs peines et leurs joies. Fameux observateur, analyseur perspicace, il fait «joli» discuter avec lui. Conte de talent, il a, dans sa grande mémoire, toutes une belle et étonnante histoire à nous raconter.

Tenez: il m'en a dit une toute jolie. Elle vaut la peine que je vous la raconte à mon tour.

Elle est non seulement plaisante, malicieuse et piquante d'esprit, mais vraie et combien instructive.

Il y a dans notre pays, m'a-t-il dit, quatre sortes de paysans:

1^e Le paysan neutre.

2^e Le paysan plongé dans l'assiette au beurre.

3^e Le paysan chloroformé.

4^e Le paysan enchaîné.

1^e Le paysan neutre. C'est le frère, le beau-frère, le cousin du préfet, du recteur, du juge, enfin bref, du magistrat et autres fonctionnaires cantonal ou fédéral. C'est aussi celui qui a emprunté à la banque du coin dont le banquier, fervent affilié du régime, ne prête qu'à ceux qui ne bougent ni ne remuent en quoi que ce soit contre l'autorité, c'est-à-dire ceux qui conservent dans tous les détails de leur vie une stricte et absolue neutralité. Le paysan neutre voit bien des choses, il sait que ça ne va pas à la campagne, mais il s'est pénétré d'un symptôme pour toute sa vie.

Il sait qu'il doit la bouclier, qu'il doit se taire tant en ce qui concerne la politique ou l'économie de notre pays.

Il s'est fait une âme de neutre afin d'avoir la paix autour de lui et en lui.

2^e Le paysan plongé dans l'assiette au beurre; c'est le citoyen madré, bien coté et bien en selle. De père en fils, héritier de la couronne, à la mamelle de la vache fédérale, il suce un lait gras et mœlleux.

C'est l'enfant chéri du régime. Là sont les roublards techniciens du beauf-teck adroitement prélevé dans l'aloyau du gouvernement, les virtuoses du pis-tonnage pour le meilleur fauteuil d'orchestre, les grands champions du ramassage sur le ventre et du ciré de botte ainsi que les maîtres du grimpionnage à l'échelle des prétendues dorées.

là, nous voyons encore les preux chevaliers du dévouement bien calculé à la mère Patrie, les grands ténors du Bourrage de crâne, les éminents surveillants de la chose agricole, les génaux inventeurs des belles formules, la crème des bons patriotes, la vraie élite, la noblesse choisie, ceux sans qui rien de pur, de bon, de grand, n'existerait dans notre agriculture et les don Juan, ces enfants passionnés des amours de la belle princesse. Les paysans plongés dans l'assiette au beurre savent toujours caractériser en tête de la caravane, afin d'être les premiers autour

de l'oasis et de la table garnie à l'ombre des palmiers. Ils sont en général beaux et plantureux comme des touffes d'orties dans un terrain gras.

3^e Les paysans chloroformés sont les endormis, les aveuleurs d'aneries, les bêtacapitaines à la tête en forme de poire avançant tête baissée et sans discerner les dangers ni la culbute imminent. Ils n'ont d'autre désir, d'autre idéal que tourner en rond et adorer le régime. Ils aiment se brigander, suer et voir surer femmes, enfants et vieillards. Leur seul vœu est qu'on inscrive sur leur pierre tombale: « le travail fut sa vie ». Phrase qui ferait mieux d'être gravée sur le joug d'un bœuf que sur la destinée d'une vie humaine créée à l'image de Dieu pour l'honorer. Le paysan chloroformé est semblable à un bateleur, monté sur un esquif, descendant nonchalamment vers les chutes du Niagara; il court à l'abîme comme un fou à l'esprit bouché. Mille paysans disparaissent ainsi annuellement de la terre dans notre Suisse.

4^e Le paysan enchaîné crie au danger et au casse-cou. Celui-là, mes amis, n'est pas vendu. Il n'écoute pas les histoires qu'on lui raconte sans les analyser. Il est très indépendant; les chefs de l'agriculture et les chefs du régime n'ont aucune autorité, aucune vogue sur lui; il ne les porte pas dans son cœur; il sait qu'ils sont semblables aux girafes, très grands par devant, très petits par derrière. Le paysan enchaîné est sans peur; il a osé faire la grève du lait, afin de protester contre les injustices du Conseil fédéral et contre la molesse des chefs de l'U.S.P. et de l'U.C.P.S.L.

Il sait que le métier d'agriculteur est le plus mal payé et aussi le plus exploité par l'autorité fédérale. Son âme est de fer, son cœur est généreux; il lutte et combat pour le bonheur de tous. L'âme du paysan enchaîné voit la situation d'unique faite aux fils de la terre et s'en indigné. Il demande à cor et à cri une vente équitable des produits agricoles permettant de vivre dans la dignité, d'acquitter les dettes et d'assurer un avenir dans l'honneur. Il sait qu'il est enchaîné par la tyrannie des grands, l'impitoyable faiblesse des têtes de lignes de l'agriculture et, tel un Samson, cherche par tous les moyens à briser ses chaînes.

Chers lecteurs, voici l'histoire sorte, dans ses grandes lignes, du cœur de mon ami Emile. Je vous l'ai donnée; elle en valait la peine, n'est-il pas vrai?

Tant qu'il y aura cette cacophonie des quatre sortes de paysans chez nous, nous resterons divisés, faibles et malheureux. Il faut arriver à faire l'union de tous. Voilà le devoir de tous ceux de l'U.R.A.

Le romarin du Talant.

Les statuts de l'U.R.A. figurent en 4^e page du présent numéro.

et du gros capital qu'ils quittent ou plutôt qu'ils laissent pour un stage dans la politique. Après celui-ci, ils s'en reviennent bien vite au bercail.²³

– et l'exemple de Walther Stampfli est souvent utilisé, avec ironie parfois, lorsqu'on se demande si, membre du conseil d'administration de Bally, il va faire baisser le prix des chaussures²⁴! Dans cette logique purement économique au service de la grande industrie, comment s'étonner, demande l'URA, que le Conseil fédéral maintiennent les prix bas pour les ouvriers et ouvrières, sur le dos des paysan·ne·s, divisant ainsi la population au lieu de travailler à son bien commun?

Seconde vérité : les organisations professionnelles censées défendre le monde agricole ont elles aussi trahi. Depuis la crise alimentaire à la fin de la Première Guerre mondiale, les fédérations laitières ont profondément changé leurs fonctions, subordonnant leur rôle de représentant des producteurs et productrices aux tâches paraétatiques liées au but de la politique agricole d'augmenter le ravitaillement de la population. L'URA est consciente de cette évolution :

Ces organismes se sont transformés en marchands collectifs, en faisant les transactions au nom de la société et non pas au profit des sociétaires, car ceux qui sont à la tête semblent s'intéresser plutôt à la marche commerciale de leur organisme, ceci au dépens du sort des producteurs de la marchandise qui le fait marcher.²⁵

Puisque «les chefs agricoles et laitiers sont du même bord que le Conseil fédéral, pour le plus grand malheur de nos revendications»²⁶, il est nécessaire qu'une nouvelle organisation reprenne le flambeau et c'est bien ce rôle qu'endosse l'URA. Sa mission est légitime, ce que ses détracteurs ne peuvent admettre, raison pour laquelle ils la dénigrent dans la presse, cherchant «à faire passer pour des communistes et des révolutionnaires des hommes qui luttent contre l'injustice»²⁷.

L'URA tient à se démarquer de l'étiquette «communiste» que sa franchise lui vaudrait, parce qu'elle éloigne d'elle des personnes qui auraient pu être tentées de la rejoindre. Mais elle ne partage pas pour

²³ «Un peu de lumière», *Le Paysan enchaîné*, 5 février 1949.

²⁴ «Un monsieur qui ne sait que faire de son argent», *Le Paysan enchaîné*, 26 février 1949.

²⁵ «Enfin, le voici», *Le Paysan enchaîné*, 1^{er} août 1948.

²⁶ «Intransigeance du Conseil fédéral», *Le Paysan enchaîné*, 2 octobre 1948.

²⁷ «Notre patience est à bout», *L'Éperon*, 6 janvier 1951.

autant l'anticommunisme hystérique de l'époque. Assez prosaïque, en fait, elle remet les pendules à l'heure :

L'URA n'a pas pour but principal de lutter contre le communisme, mais de corriger les injustices sociales afin que le communisme ne puisse pas les exploiter pour faire triompher des théories qui n'ont aucun rapport avec le bien du travailleur et du faible.²⁸

Si elle refuse explicitement la voie soviétique, ses expériences sanglantes et ses camps de travail²⁹, elle est très lucide sur l'utilisation polémique de cet adjectif dans le discours hégémonique contemporain :

Communiste, celui qui dénonce une injustice ; communiste, le faible qui avec des arguments très probants réclame le redressement d'une situation [...]. Les snobs de Suisse voient dans le mot communiste l'insulte la plus brûlante et la plus réprobatrice possible.³⁰

Elle peut ainsi répondre avec coquetterie à une invitation explicite à rejoindre les forces popistes :

Vous et nous avons le même but, la justice sociale. Mais nous sommes diamétralement opposé dans le choix des moyens [...]. Pour atteindre le but qui nous est commun, abandonnez le chemin trompeur du communisme et combattez avec nous.³¹

Un front commun ouvriers-paysans, oui, mais à condition qu'il se fasse autour de l'URA !

Une grève légitime

L'URA le sait, le moyen d'action utilisé a suscité des réticences et a suggéré aussi des rapprochements politiques. Sur ce point aussi, elle se défend. Certes, la grève ne fait pas partie du répertoire des luttes paysannes, elle s'intègre mal dans un monde où le refus de travailler met en danger la propre production, la santé des animaux et la croissance des plantes cultivées³². Mais la grève était nécessaire parce que

²⁸ « Vous serez juges », *L'Éperon*, 1^{er} juillet 1950.

²⁹ « Paysan, fais ta place au soleil », *Le Paysan enchaîné*, 1^{er} octobre 1949. Voir aussi *L'Éperon*, 2 décembre 1950.

³⁰ « L'épouvanter des snobs », *L'Éperon*, 17 février 1951.

³¹ « Nous avons reçu... », *Le Paysan enchaîné*, 4 février 1950.

³² Juri Auderset et Peter Moser, « Eine "sperrige" Klasse. Die bäuerliche Bevölkerung im Landesstreik », in Roman Rossfeld, Christian Koller et Brigitte Studer (dir.), *Der Landesstreik. Die Schweiz im November 1918*, Baden, Hier & Jetzt, 2018, p. 246.

tous les autres moyens avaient échoué. Berne restait sourde à toutes les demandes, les grandes organisations s'en tenaient à de belles paroles pour endormir les paysans. Si on avait rendu justice, « il n'aurait jamais été question d'une grève quelconque, car le paysan n'est pas un révolutionnaire. [...] C'est l'incompétence ou la négligence des représentants du bien public qui sont la vraie et unique cause de la grève, laquelle était une réplique à une injustice. »³³ D'autre part, en quoi l'usage de la grève serait-il condamnable? Personne ne la conteste aux ouvriers et ouvrières, elle est même « un droit sacré », garanti par la Constitution³⁴!

Pleinement légitime, la grève est par ailleurs à la fois un moyen de pression et un moyen de mobilisation, l'exemple ouvrier le démontre. « Les ouvriers du bâtiment ont-ils compté sur les autorités pour obtenir ce qu'ils revendiquaient? [...] Et vous, paysans, vous attendriez benoîtement que vous arrive de soi-même ce que les autres ont obtenu par leur intelligence et leur énergie? »³⁵ En fait, estime l'URA, ce qui a choqué les autorités, c'est de voir des paysans réagir, habituées qu'elles sont à « leur passivité et à leur soumission bonnasse »³⁶. L'organisation revendique avec fierté le courage d'avoir mené cette grève, avec la vigueur d'un vrai syndicat qu'elle se targue d'être. Dès lors, les paysans grévistes sont décrits comme « des révolutionnaires dans le sens le plus noble du mot », des « révolutionnaires pour une cause belle et juste », une « avant-garde » et les « troupes de choc de la paysannerie », voire même « les Winkelried de la paysannerie moderne »³⁷, l'URA ne dédaignant pas de rappeler l'aspect éminemment patriotique de son action en utilisant la référence à quelques héros connus de l'histoire suisse, Guillaume Tell, Werner Stauffacher ou Arnold de Melchtal, et il n'est nul besoin de préciser qui joue le rôle du bailli...

Le sens du prix et du travail ou l'économie morale revisitée

La légitimité de la grève n'est pas seulement justifiée par un discours mêlant vocabulaire ouvrière et symbolisme patriotique, elle est par ailleurs renforcée par une conception spécifique du prix. L'URA se bat pour un meilleur prix du lait, certes, mais dans une

³³ « La charrue devant les bœufs », *Le Paysan enchaîné*, 4 septembre 1948.

³⁴ « Pire qu'à Nuremberg », *Le Paysan enchaîné*, 1^{er} août 1948. Voir aussi *Le Paysan enchaîné*, 20 octobre 1948.

³⁵ « Paysans, réveillez-vous », *Le Paysan enchaîné*, 3 octobre 1948.

³⁶ « Paysans, debout! », *Le Paysan enchaîné*, 26 février 1949.

³⁷ « Le monde renversé », *Le Paysan enchaîné*, 16 avril 1949.

perspective bien particulière. En fait, dans la pensée de ces paysans contestataires, morale et économie ne sont pas séparées mais intimement entrelacées. D'un côté, la dimension économique concernant l'argent, la production, la prestation, le travail, la survie et de l'autre, une dimension morale portant sur la justice sociale, l'honneur, la dignité, la reconnaissance, l'autonomie, sur la constitution et l'utilisation de normes et d'obligations, sur la légitimité – ces deux dimensions qu'on est enclin à séparer dans un monde capitaliste, sont ici indissolublement amalgamées.

Les revendications pour un prix juste et équitable ne sont donc pas une mesquine négociation, mais une lutte pour la juste rémunération d'un dur travail³⁸. Le prix n'est pas réduit à ses fonctions monétaires, mais il est associé avec une reconnaissance du travail paysan. Les dispositions de résistance et de protestation de la part des paysan·ne·s sont liées à la logique de la production agricole, au travail de la terre et à la volonté de continuer à mener une vie paysanne digne, mise en danger par des prix insuffisants à la perpétuer. Comme l'écrit *Le Paysan enchaîné*,

le prix qu'on leur [aux paysans] donne de leur travail est-il trop bas, ils compenseront ce défaut en travaillant d'autant plus longtemps. En se privant, en s'usant. [...] Ils sont habitués à voir la récompense de leurs efforts diminuée ou ruinée par le mauvais temps, les parasites, les résistances inattendues de la nature. [...] [Mais] s'il n'y a pas de remède au mauvais temps, il y en a un à l'injustice d'un prix.³⁹

L'auto-exploitation, pour utiliser le concept forgé par Alexandre Tchayanoff⁴⁰, est tolérée par les paysans jusqu'à un certain point, mais il y une limite, atteinte lorsque les prix fixés ne garantissent plus la survie de l'économie familiale et lorsqu'ils cessent d'exprimer la consécration du travail paysan.

C'est à ce moment que le prix se transforme en une question morale, mettant en jeu l'honneur et la dignité de celui qui travaille la terre. Le prix du lait n'est donc pas seulement le «salaire du paysan» comme l'exprime *L'Éperon*⁴¹, mais aussi un symbole de justice économique et de reconnaissance sociale. C'est dans cette perspective

³⁸ «L'argent est le sang de la vie économique», *Le Paysan enchaîné*, 7 janvier 1950.

³⁹ «Paysans, réveillez-vous», *Le Paysan enchaîné*, 2 octobre 1948.

⁴⁰ Alexandre Tchayanoff, *L'Organisation de l'économie paysanne*, Paris, Librairie du Regard, 1990.

⁴¹ «Le prix du lait, salaire du paysan», *L'Éperon*, 6 mai 1950.

que l'URA s'adresse au Conseil fédéral en septembre 1948, écrivant que les luttes menées ont comme but d'obtenir «un salaire équitable qui le ramène au niveau des autres classes travailleuses»⁴². Les prix «injustes» qui ne permettent pas une rémunération suffisante du travail paysan sont perçus comme moyen de subordination sociale, voire d'un avilissement moral, comme le révèle Daniel Carrard : «Travailler est le lot et l'honneur d'un mortel, a écrit Voltaire, mais le lot de l'agriculteur, c'est de travailler pour un salaire déshonorant.»⁴³

Conclusion

Il y a chez ces paysans contestataires une autonomie intellectuelle qui se reflète dans ces textes ainsi que dans leurs pratiques protestataires. On y voit la volonté d'élaborer une analyse originale de la société capitaliste moderne au-delà des conceptions libérales ou marxistes⁴⁴, une analyse enracinée dans leur travail quotidien, fondée sur leurs expériences vivantes de paysan·ne·s confrontés à une transformation profonde de leur métier et de la société qui les entoure. L'économie morale qui sous-tend leur vision du monde alimente en même temps les termes performatifs de leur lutte, ainsi que les schèmes de pensée qui rendent compte d'un monde social changeant. Il y a là peut-être un certain paradoxe historique : la mobilisation d'une conception de la justice économique et sociale ancienne, dépassée voire réactionnaire pour ceux qui, à gauche comme à droite, ne voient de modernisation et de progrès que dans le développement technologique et industriel, devient source d'une certaine originalité de l'analyse et marque, en même temps, le répertoire des luttes paysannes. Cette conception «démodée» de l'ordre social et économique a certainement contribué au fait que ce mouvement est resté isolé, limité à des espaces locaux, et qu'il est longtemps demeuré, d'une certaine façon, ambivalent, négligeable peut-être, aussi aux yeux de l'historien ou de l'historienne. Aujourd'hui que s'effrite la croyance en une croissance illimitée comme seul horizon possible, le regard pourrait bien changer.

⁴² «Une revendication justifiée», *Le Paysan enchaîné*, 2 octobre 1948.

⁴³ Daniel Carrard, *op. cit.*, p. 21.

⁴⁴ Pour l'URA, les États-Unis pas plus que la Russie soviétique ne sont un modèle à suivre. «Histoires vraies», *L'Éperon*, 2 décembre 1950.